



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (articles L2121-10 et R 2121-7 CGCT)

Le conseil municipal se réunira à la mairie le **MERCREDI 10 FEVRIER 2021 A 19 Heures.**

EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE CETTE REUNION SE DEROULE SANS PUBLIC.

Affiché, le 5 février 2021

Le Maire,
Stéphan PINAUD.



ORDRE DU JOUR - session ordinaire

- 1/ COLLEGIALE SUBVENTION SECURITE
- 2/ SIEIL SUBVENTION AIDE ENERGETIQUE RTE COMPOSTELLE
- 3/ CHOIX AUDIT PREVENTION ACCESSIBILITE RTE DE COMPOSTELLE
- 4/ DEMANDE FONDS DE CONCOURS CCCVL TRAVAUX RTE COMPOSTELLE
- 5/ ENTREE BOURG CHOIX ENTREPRISE POUR TRAVAUX
- 6/ LISTE DES DEPENSES COMPTE FETES ET CEREMONIES
- 7/ QUESTIONS DIVERSES